Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
Cité Internationale
44 quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon Cedex 06

ACCORE
Commissaire aux Comptes
1 Rue de la Grange aux Grains
03700 Bellerive sur Allier

NSE
Société anonyme
au capital de 5 232 972 €
La Grand Croix – Domaine de La Croix
03250 Nizerolles

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

NSE
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société NSE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **NSE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 31 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Frais de développement

Le paragraphe « Frais de développement » de la note 2.2.1 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle. Nous nous sommes assurées que le paragraphe « Frais de développement » de la note 2.2.1 de l'annexe fournit une information appropriée.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage conformément aux modalités indiquées à la note 2.2.3. de l'annexe. Nos travaux ont principalement consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'usage et à revoir les calculs effectués par la société.

Stocks

La note 2.2.4 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives notamment à la dépréciation des stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue sur la base des éléments disponibles à ce jour, et vérifié la correcte application de cette méthode.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 31 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bellerive sur Allier et Lyon, le 17 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Robert Dambo
Associé

ACCORE

Olivier Joannet
Gérant

NSE, S.A.

La Grand-Croix
Domaine de la Croix
03250 Nizerolles

RCS Cusset 394 020 903

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

SOMMAIRE

Bilan - Actif 3
Bilan - Passif 4

Annexe aux comptes annuels 6

1. Faits caractéristiques 6

2. Principes et méthodes comptables 8
   2.1. Principes généraux 8
   2.2. Méthodes comptables 9

3. Notes relatives au bilan et au compte de résultat 14

4. Autres informations 27

BILAN - ACTIF

(Montants en euros)

ACTIF	Notes	Brut	Amort. & Dépréc.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
Immobilisations incorporelles	1	7 086 067	3 913 926	3 172 141	4 082 855
Immobilisations corporelles	2	13 425 705	10 523 171	2 902 534	2 702 182
Immobilisations financières	3	6 738 672	1 256 538	5 482 134	6 089 035
ACTIF IMMOBILISE		**27 250 444**	**15 693 635**	**11 556 809**	**12 874 072**
Stocks et encours	4 - 5	16 265 707	3 291 802	12 973 906	12 689 920
Avances et acomptes versés sur commandes		1 065 613	-	1 065 613	588 467
Créances clients et comptes rattachés	6 - 5 - 10	21 542 450	128 370	21 414 079	19 437 942
Autres créances	6 - 5 - 10	3 069 102	521 489	2 547 613	4 080 678
Valeurs mobilières de placement		20 463	-	20 463	20 463
Disponibilités		2 499 029	-	2 499 029	998 264
Charges constatées d'avance	6	530 500	-	530 500	315 209
ACTIF CIRCULANT		**44 992 864**	**3 941 661**	**41 051 202**	**38 130 943**
Ecarts de conversion Actif		129 201	-	129 201	247 155
TOTAL ACTIF		**72 372 508**	**19 635 296**	**52 737 212**	**51 252 170**

BILAN - PASSIF

(Montants en euros)

PASSIF	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital		5 232 972	5 232 972
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		9 108 102	9 108 102
Réserve légale		523 297	523 297
Report à nouveau		7 937 977	7 469 356
Résultat de l'exercice		**5 425 342**	**468 621**
Provisions réglementées		369 741	288 825
CAPITAUX PROPRES	*7*	**28 597 431**	**23 091 174**
Provisions pour risques		609 639	689 344
Provisions pour charges		438 695	481 900
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	*8*	**1 048 334**	**1 171 245**
Emprunts obligataires convertibles	*9 - 10*	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*9 - 10*	4 289 219	8 767 301
Emprunts et dettes financières diverses	*9 - 10*	23 049	23 049
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 473 803	6 058 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*9 - 10*	6 106 434	7 254 129
Dettes fiscales et sociales	*9 - 10*	7 760 942	4 447 644
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	*9 - 10*	8 244	-
Autres dettes	*9 - 10*	15 695	297 535
Produits constatés d'avance	*9 - 10*	287 348	-
DETTES		**22 964 734**	**26 847 665**
Ecarts de conversion Passif		126 714	142 087
TOTAL PASSIF		**52 737 212**	**51 252 170**

COMPTE DE RESULTAT

(Montants en euros)

Compte de résultat	Notes	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
Vente de marchandises		4 130 403	5 624 286
Production vendue (biens)		27 944 675	23 880 215
Production vendue (services)		32 482 634	27 672 137
Produits des activités annexes		40 278	55 630
Montant net du chiffre d'affaires	*11*	**64 597 990**	**57 232 267**
Production stockée		312 157	810 726
Production immobilisée		204 437	209 677
Subventions d'exploitation		573	735
Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements, transferts de charges	*13*	2 248 306	924 772
Autres produits		10 468	23 852
PRODUITS D'EXPLOITATION		**67 373 932**	**59 202 030**
Achats et variations de stocks de marchandises		3 047 235	4 725 094
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements		14 814 222	12 458 024
Autres achats et charges externes	*12*	19 773 692	17 740 311
Impôts, taxes et versements assimilés		1 176 362	1 212 487
Salaires et traitements		12 793 440	12 773 755
Charges sociales		4 857 830	4 679 798
Dotations aux amortissements et dépréciations	*13*	1 922 361	3 346 547
Autres charges		516 155	111 376
CHARGES D'EXPLOITATION		**58 901 297**	**57 047 392**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**8 472 635**	**2 154 639**
Produits financiers		705 370	829 505
Charges financières		1 644 612	1 577 976
RESULTAT FINANCIER	*14*	**(939 242)**	**(748 471)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**7 533 393**	**1 406 168**
Produits exceptionnels		2 359 657	665 437
Charges exceptionnelles		1 121 370	1 853 244
RESULTAT EXCEPTIONNEL	*15*	**1 238 287**	**(1 187 807)**
Participation des salariés aux résultats		1 251 635	-
Impôts sur les bénéfices	*16*	2 094 703	(250 260)
RESULTAT NET		**5 425 342**	**468 621**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES

L'exercice 2019 a été plus particulièrement marqué par les évènements suivants :

En France

- La croissance de 12.87 % du chiffre d'affaires avec une hausse remarquée des activités de la BU Conception et de la BU Intégration (respectivement de 12.92 % et 21.18 %).
- BU Conception :
    - La restructuration de la BU Conception avec la fermeture du site de Cuers et le transfert du bureau d'études des activités vers les autres sites du groupe porte ses fruits, avec notamment un meilleur résultat de la BU Conception basée uniquement aujourd'hui sur le site de Soyons.
    - Le développement d'une nouvelle offre d'ensembles de signalisation ferroviaire et une diversification réussie de la conception d'écrans durcis pour les véhicules.
    - La dynamique de notre activité de modification « NVIS » pour le vol de nuit sous jumelles de vision nocturne.
    - Le renforcement de la diversification vers la production d'équipements ferroviaires.
    - L'incendie partiel de notre site de Soyons en début d'année avec un décalage de chiffre d'affaires à rattraper sur le deuxième semestre.
- BU Intégrations
    - La bonne tenue de nos activités de la BU Intégration, le renforcement de son positionnement auprès d'acteurs du secteur militaire terrestre et la poursuite du programme d'amélioration de performance sur l'ensemble des sites du Groupe en France.
- BU Services :
    - La progression continue de l'activité de la BU Services dans le domaine de l'informatique et de la Défense avec de fortes perspectives sur le secteur de la Défense et à l'international. A noter la signature dans ce cadre d'un nouveau contrat de soutien drones militaires et de nouveaux contrats de maintenance d'équipements dans de grands groupes français, toujours dans la Défense.
    - A noter la baisse des activités services de réparation d'équipements dans le secteur aéronautiques en proie à un changement de modèle de l'organisation de sous-traitance.

Dans nos filiales

- Mise en place d'une Direction du développement de nos filiales internationales.
- Déploiement de nos activités à l'international avec le lancement d'une nouvelle filiale en Inde NSE India, basée à Bangalore, qui est dédiée aux activités de réparation d'équipements électroniques et d'assemblage de produits propres.
- Egalement la création de la filiale NSE TLS (Technique Logistique Services) basée à Montréal au Canada, pour adresser les marchés de soutien technique et logistique en Amérique du Nord (Canada, USA) dans les secteurs aéronautique, transports, Défense. La société NSE TLS a gagné un premier marché très structurant dans le secteur transports.
- Le rebond de l'activité de NSE AUTOMATECH, filiale au Canada, notamment sur les marchés du médical (prothèses et outillage médical) et dans l'aéronautique, se développement également dans le secteur de la

Défense. Un plan de développement a été mis en œuvre de 2019 à 2021 avec une augmentation de chiffre d'affaires très significative.

- Au Brésil, NSE Brasil continue de souffrir de la crise politico-économique du pays. Les résultats sont en perte mais nous restons toujours confiants sur la reprise, en maintenant un minimum d'activités, notamment dans les secteurs où nous sommes concernés, l'aéronautique et la Défense.
- Au Maroc, notre filiale NSE Aéro Maroc s'est fortement développée en 2019 sur la base de contrats de câblage et d'intégration et prestations en sous-traitance de NSE BU Intégrations concourant ainsi à optimiser le coût moyen et à améliorer la compétitivité.
- En Inde, notre filiale HICAL NSE a pâti du nouveau décalage du programme RAFALE. Les arrêtés de comptes de l'exercice 2019/2020 s'arrêtent pour toutes les entreprises du pays au 30 mars et devraient atteindre un objectif d'équilibre. Le carnet de commandes est beaucoup plus significatif pour l'année 2020.

Le Chiffre d'affaires de NSE en consolidé progresse de 14 % sur 2019 par rapport à 2018 pour arriver à un montant de 76,038 M€. Son résultat « part du groupe » atteint 5,855 M€ à comparer à 1,086 M€ en 2018. L'EBITDA du chiffre d'affaires consolidé en 2019 est de 11,177 M€ en 2019 à comparer à 5,160 M€ en 2018.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. PRINCIPES GENERAUX

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les règlements de l'Autorité des Normes Comptables 2016-07 du 4 novembre 2016 et 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont identiques à celles du dernier exercice clos le 31 décembre 2018.

2.2. METHODES COMPTABLES

2.2.1. Immobilisations incorporelles

- ***Frais de développement***

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- Le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- Les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

- ***Fonds de commerce***

Les fonds de commerce correspondent :

- aux fonds commerciaux inscrits en comptabilité pour les montants figurant dans les actes d'acquisition des sociétés rachetées ;
- aux malis techniques de fusion résultant de la différence entre l'actif net comptable des sociétés absorbées et la valeur nette comptable de ces participations dans les comptes de la société NSE.

Les malis techniques de fusion résultent de la différence entre l'actif net comptable des sociétés absorbées et la valeur nette comptable de ces participations dans les comptes de la société.

En application des dispositions du règlement 2015-06 de l'ANC relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, l'analyse menée par la société au 1er janvier 2016 l'a conduit à réaffecter par nature certains malis de fusion et à revoir la durée d'utilisation des fonds commerce.

- <u>Affectation des malis techniques</u>

  La mali technique, d'un montant de 1,3 M€ issu de la fusion avec la société NSE en 2015 a ainsi été rattaché au terrain et constructions liées et amorti en conséquence depuis le 1er janvier 2016.

- Amortissement des fonds de commerce dont la durée d'utilisation est limitée

  L'article 214-3 modifié du PCG prévoit l'amortissement des fonds commerciaux lorsque leur durée d'utilisation est limitée au regard de critères inhérents à son utilisation par la société. Les fonds sont alors amortis sur leur durée d'utilisation ou, si cette durée ne peut être déterminée de façon fiable, sur 10 ans.

  En 2016, la société a identifié un fonds commercial d'une valeur de 321 K€ dont la durée n'a pu être déterminée de façon fiable et a décidé de l'amortir sur 10 ans à compter du 1er janvier 2016.

- Test de dépréciation annuel

  L'article 214-15 modifié du PCG prévoit pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, la réalisation d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

  Une dépréciation d'un montant de 65 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2019.

- ***Logiciels***

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

2.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participations des filiales de la société
- Titres d'autocontrôle
- Prêts versés à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond pour les titres de participations à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise et pour les actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice. La valeur d'usage des titres de participation est déterminée selon une approche multicritères (quote-part de situation nette, valeur de marché, perspectives de rentabilité), utilisant, le cas échéant, la méthode des cash-flow actualisés.

2.2.4. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

La provision pour dépréciation des stocks est calculée comme suit :

- Pour les sites de production, les articles dont la date du dernier mouvement est antérieure à 3 ans sont totalement dépréciés ;
- Pour les sites de maintenance, les articles dont la date du dernier mouvement est antérieure à 2 ans sont totalement dépréciés.

2.2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.6. Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les gains et pertes de changes relatifs aux opérations d'exploitation sont comptabilisés en autres produits ou charges d'exploitation.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actifs (pertes de change latentes) non compensés font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

2.2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

2.2.8. Provision pour risques

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

Une provision pour garantie donnée aux clients est estimée et comptabilisée afin de couvrir le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) sur les produits et services vendus. La garantie contractuelle est généralement de un an.

2.2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits et de prestations de services.

- ***Produits***

Les ventes concernent les produits suivants :

- Produits propres (maîtrise complète par NSE de l'ensemble des spécifications des produits) ;
- Conception d'équipements (développés sur cahier des charges d'un donneur d'ordre) ;
- produits repris en fabrication pour le traitement de l'obsolescence.

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

- ***Services***

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuelle. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

2.2.10. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.2.11. Transaction avec des parties liées

Sur l'exercice, la société n'a pas conclu avec des parties liées de transactions telles que définies dans la note de Présentation du Règlement 2010-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

2.2.12. Indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la recommandation 2013-02 sur les engagements de retraite adoptée par l'ANC en novembre 2013.

Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2019	Hypothèses 2018
Modalités de départ à la retraite	- *Pour l'ensemble des salariés* : départ volontaire à 63 ans.	- *Pour l'ensemble des salariés* : départ volontaire à 63 ans.
Application d'un taux de charges sociales	42 %	42 %
Taux d'actualisation	0.7617%	1,5586%
Tables de mortalité	Tables INSEE 2010-2012	Tables INSEE 2012-2016
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	2%	2%
Taux de rotation	Taux moyen de 10%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	Taux moyen de 10%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression moyen des salaires a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quel que soit l'âge des salariés ;
- Les tables de mortalité INSEE sont communément utilisées pour l'engagement des indemnités de fin de carrière en France ;
- Le taux d'actualisation doit correspondre au taux de rendement des entreprises de première qualité, de même monnaie et de même duration que les engagements évalués. Au 31 décembre 2019, la duration du régime est de 11 ans. Le taux d'actualisation retenu est le taux Corporate Non Financial AA +10 ans de la zone euro selon la source iboxx ;
- Pour tenir compte de la plus grande mobilité des plus jeunes tranches d'âge, le taux de sortie moyen est réparti par âge en utilisant une fonction décroissante. Aucune distinction n'a été effectuée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

  La société externalise une part significative du financement de son engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est mentionnée en engagements hors bilan.

  Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent à 440 milliers d'euros. Aucun versement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

  Suite à la fusion intervenue en 2015, la société avait inscrit dans ses comptes une provision pour indemnité de fin de carrière de 847 K€, provision constituée par la société absorbée lorsque l'engagement de retraite était supérieur à la couverture externalisée. La société a décidé de ne pas réévaluer cette provision et de la reprendre au fur et à mesure de son utilisation effective. Au regard des départs intervenus sur l'exercice, la provision a été reprise à hauteur de 43 K€ et s'élève ainsi à 439 K€ au 31 décembre 2019.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2018	Acquisitions / Virements poste à poste	Cessions / Diminution	Reclassements	31/12/2019
Logiciels	3 403 112	46 954			3 450 067
Fonds de commerce	1 315 830				1 315 830
Frais de développement	2 313 978	145 941	(1 239 408)		1 220 511
Autres immobilisations incorporelles	1 079 260	-			1 079 260
Immobilisations incorporelles en cours	-	20 400			20 400
Total brut des immobilisations incorporelles	**8 112 180**	**213 295**	**(1 239 408)**	**-**	**7 086 067**
Logiciels	2 704 270	338 391			3 042 661
Fonds de commerce	195 781	32 160			227 941
Frais de développement	1 122 968	743 705	(1 239 408)		627 266
Autres immobilisations corporelles	6 306	9 753			16 059
Total des amortissements et dépréciations	**4 029 325**	**1 124 009**	**(1 239 408)**	**-**	**3 913 926**
TOTAL net des immobilisations incorporelles	**4 082 855**	**(910 714)**	**-**	**-**	**3 172 141**

Le montant des fonds de commerce se décompose comme suit :

Au 31 décembre 2019	Brut	Dépréciation	Net
Soditech	350 000		350 000
Activité logistique NSE	338 398		338 398
E-Track	321 614	(128 641)	192 973
Bayo	206 517		206 517
Taverny	65 000	(65 000)	-
Autres	34 301	(34 301)	-
TOTAL net des fonds de commerce	**1 315 830**	**(227 942)**	**1 087 888**

Les autres immobilisations incorporelles concernent des savoirs faire et des habilitations comptabilisées en 2009 pour 1 050 000 €. Le détail de ces savoirs faire est le suivant :

Qualité	ISO 9001
	EN 9100
	Certification qualité AQAP 21 10 qui permet de travailler pour l'OTAN dans le domaine de la Défense obtenue en 2010 et
Agréments aéronautique	PART 145 « Maintenance pour la partie électrique »
	POA PART 21 G pour la production
	APDOA PART 21 pour la conception
Habilitations Défense	

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31/12/2018	Acquisitions / Virements poste à poste	Cessions / Diminution	Reclassement	31/12/2019
Terrains	252 595	-			252 595
Constructions	3 923 789	48 561		103 065	4 075 415
Installations et agencements	2 554 533	27 155	(2 574)	(180 541)	2 398 573
Matériel et outillage industriel	3 559 925	257 227	(64 264)	42 057	3 794 944
Matériel de transport	80 217	-			80 217
Matériel et mobilier de bureau et informatique	2 217 744	207 768	(8 487)	35 557	2 452 582
Immobilisations corporelles en cours	-	371 379			371 379
Total brut des immobilisations corporelles	**12 588 803**	**912 089**	**(75 325)**	**137**	**13 425 705**
Constructions	2 390 972	321 425			2 712 397
Installations et agencements	1 956 005	122 602	(994)		2 077 613
Matériel et outillage industriel	3 330 472	167 637	(63 829)		3 434 280
Matériel de transport	72 170	3 683	-		75 853
Matériel et mobilier de bureau et informatique	2 137 002	94 513	(8 487)		2 223 027
Total des amortissements et dépréciations	**9 886 620**	**709 860**	**(73 310)**		**10 523 171**
TOTAL net des immobilisations corporelles	**2 702 182**	**202 229**	**(2 015)**	**137**	**2 902 534**

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

IMMOBILISATIONS BRUTES	31/12/2018	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2019
Immobilisations financières				
Titres de participation	3 479 077	25 315	(81 521)	3 422 871
Créances rattachées à des participations	27 322			27 322
Actions propres	2 677 483	(51 125)		2 626 358
Prêts	228 418	-	(2 662)	225 756
Dépôts et cautionnements	490 604	39 277	(165 677)	364 203
Autres créances immobilisées	21 086	51 075		72 161
TOTAL Brut	**6 923 991**	**213 297**	**(398 616)**	**6 738 672**

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	31/12/2018	Dotations	Diminutions	31/12/2019
Immobilisations financières				
Titres de participation	178 662	883 692		1 062 354
Actions propres	656 294	(462 110)		194 184
TOTAL Amortissements et Dépréciations	**834 956**	**421 582**	**-**	**1 256 538**
IMMOBILISATIONS NETTES	**6 089 035**			**5 482 134**

Au 31 décembre 2019, la société détient 230.136 actions propres.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations *En milliers d'euros*	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue *(en%)*	Valeur comparable des titres détenus *Brute*	 *Nette*	Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	dividendes encaissées par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
Filiales (plus de 50 % du capital détenu):											
	NSE Aero North America (*)	2 542	218	100%	2 537	1 919	1 690		11 326	(53)	
	NSE Brasil	439	(669)	100%	438	0	508		397	(162)	
	NSE Equipements	3	289	99%	199	199			35	11	
	NSE Aéro Maroc	30	195	100%	30	30	222		968	234	
	NSE Téléservices (Maroc)	10	28	60%	6	0			0	0	
	NSE India	75	18	100%	75	75			57	20	
Participations (de 10% à 50 % du capital détenu):											
	HICAL - NSE	71	56	49%	138	138	108		300	2	

(*) : les données présentées ci-dessus sont les données consolidées de la société NSE Aéro North América et de sa filiale à 71,16% NSE AUTOMATECH située également au Canada.

Les sociétés NSE Hungaria et NSE BM ont cessé leurs activités au cours de l'exercice.

La société NSE Téléservices est en sommeil.

NOTE 4 : STOCKS

	Brut	Dépréciation	31/12/2019 Net	31/12/2018
Matières	9 228 414	(2 684 009)	6 544 405	6 606 288
Marchandises	459 208	(227 905)	231 303	221 618
Produits en cours	3 785 680		3 785 680	4 135 648
Produits finis	2 096 478	(376 866)	1 719 611	968 170
Etudes en cours	622 752		622 752	692 464
Divers	73 176	(3 021)	70 155	65 732
Total	**16 265 707**	**(3 291 801)**	**12 973 906**	**12 689 920**

NOTE 5 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	99 301	-		-	99 301
Immobilisations financières	834 956	965 213	-	543 631	1 256 538
Stocks	3 835 497	2 374	-	546 069	3 291 802
Créances clients	534 747	2 595	-	408 972	128 370
Autres créances	18 421	508 091	-	5 023	521 489
TOTAL	**5 322 922**	**1 478 272**	**-**	**1 503 694**	**5 297 500**
dont exploitation		*4 968*	-	*955 040*	
dont financier		*1 473 304*	-	*548 654*	
dont exceptionnel		-		-	

Les dépréciations des titres sont liées pour 347 K€ à notre filiale brésilienne et pour 618 K€ à notre filiale au Canada (impact démarrage NSE TLS).

Les dépréciations des autres créances concernent principalement la dépréciation à 100% du compte courant avec la filiale brésilienne d'un montant de 508 K€.

NOTE 6 : ETAT DES CRÉANCES

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé	Créances rattachées à des participations	27 322	-	27 322
	Prêts	225 756	-	225 756
	Autres immobilisations financières	436 365	-	436 365
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	150 060	-	150 060
	Autres créances clients	21 392 390	21 248 373	144 017
	Personnel et comptes rattachés	4 603	4 603	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 406	15 406	-
	Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	378 939	378 939	-
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Groupe et associés	2 527 223	2 527 223	-
	Débiteurs divers	142 931	142 931	-
Charges constatées d'avance		530 500	530 500	-
TOTAL		**25 831 494**	**24 847 975**	**983 519**

- Les prêts concernent les sommes versées dans le cadre de la contribution à l'effort construction.
- Les autres immobilisations financières concernent principalement des dépôts de garantie versés.
- Les débiteurs divers incluent notamment des avoirs fournisseurs à recevoir à hauteur de 113 K€.
- Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation.

NOTE 7 : CAPITAUX PROPRES

❑ EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Prime de fusion	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	Amortissements dérogatoires	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/18	**5 232 972**	**1 940 628**	**7 167 474**	**523 297**	**7 469 356**	**468 621**	**288 825**	**23 091 174**
Affectation du résultat N-1					468 621	(468 621)		-
Résultat N						5 425 342		5 425 342
Dotation amortissement dérogatoire							80 915	80 915
Capitaux propres au 31/12/19	**5 232 972**	**1 940 628**	**7 167 474**	**523 297**	**7 937 977**	**5 425 342**	**369 741**	**28 597 431**

❑ CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 5 232 972 euros au 31 décembre 2019. Il est composé de 3.376.111 actions de 1,55 euros de valeur nominale dont 230.136 actions d'autocontrôle

❑ PROVISIONS REGLEMENTEES

Suite à la levée des options des contrats de crédit-bail des ensembles immobiliers situés à Brive et à Cuers, la société a réintégré fiscalement la fraction des loyers correspondant à la différence entre la valeur des immeubles lors de la signature des contrats diminuée des prix de levée de l'option (soient un euro pour Brive et 113 K€ pour Cuers) et le montant des amortissements que la société aurait pu pratiquer si elle avait été propriétaire des biens depuis cette date, soit un montant de 899 K€.

En 2017 la société avait levé l'option du contrat de crédit-bail de l'ensemble immobilier situé à Abrest et à ce titre avait réintégré fiscalement 755 K€.

En 2015 la société avait levé l'option du contrat de crédit-bail de l'ensemble immobilier situé à Soyons et à ce titre avait réintégré fiscalement 470 K€. Suite au sinistre intervenue en 2019, le prix de revient fiscal de cet immeuble est ramené à 338 K€.

Afin de pouvoir bénéficier de la déduction fiscale de ces amortissements, des amortissements dérogatoires sont comptabilisés sur la durée probable d'utilisation des deux ensembles immobiliers.

Au titre de l'exercice, une charge d'amortissement dérogatoire de 80.915 euros a été comptabilisée en résultat exceptionnel.

NOTE 8 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Situation en fin d'exercice
			Avec objet	Sans objet	
Provisions pour litiges	190 000	46 000	(45 000)		191 000
Provisions pour garantie	39 942	77 874	(55 173)	-	62 644
Provisions pour perte de change	108 616	5 651	(108 616)	-	5 651
Autres provisions pour risques et charges	350 786	161 510	(161 952)		350 344
Total provisions pour risques	**689 344**	**291 036**	**(370 741)**	**-**	**609 639**
Provision pour indemnités fin de carrière	481 900	-	(43 205)	-	438 695
Autres provisions pour charges	-		-		-
Total provisions pour charges	**481 900**	**-**	**(43 205)**	**-**	**438 695**
TOTAL	**1 171 245**	**291 036**	**(413 946)**	**-**	**1 048 334**
dont exploitation		*83 526*	*(213 553)*		-
dont financier		-	*(105 393)*		
dont exceptionnel		*207 510*	*(95 000)*		

- Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

- Provisions pour garantie donnée aux clients

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société.

- Autres provisions pour risques

Les autres provisions concernent des provisions pour pertes latentes ou avérées sur contrats.

NOTE 9 : ETAT DES DETTES

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès étab. crédits	à 1 an maximum à l'origine	311	311		
	à plus d'1 an à l'origine	4 288 908	1 082 786	3 206 122	-
Emprunts et dettes financières divers		23 049	23 049		
Fournisseurs et comptes rattachés		6 106 434	6 106 434		
Personnel et comptes rattachés		2 887 848	2 887 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 570 396	1 570 396		
Etats et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 409 393	1 409 393		
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 524 797	1 524 797		
	Autres impôts, taxes et assimilés	368 508	368 508		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 244	8 244		
Groupe et associés (figurant dans les autres dettes)		9 535	9 535		
Autres dettes		6 160	6 160		
Produits constatés d'avance		287 348	287 348		
TOTAL		**18 490 931**	**15 284 809**	**3 206 122**	**-**
Emprunts souscrits en cours de l'exercice		-			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		1 098 148			

- Les emprunts et dettes financières divers concernent des dépôts de garantie reçus.

- La dette d'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

Etat - Impôts sur les bénéfices	31/12/2019	31/12/2018
Crédit impôt recherche	(1 091 525)	(800 921)
Autres crédits d'impôt	(8 018)	(44 332)
Impôts sur les sociétés	2 508 936	51
TOTAL	**1 409 393**	**(845 202)**

- Les produits constatés d'avance ont tous un caractère d'exploitation.

NOTE 10 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Les charges à payer s'analysent comme suit :

CHARGES A PAYER	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus	4 123	3 367
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	1 578 161	1 757 612
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés / RTT / Bonus	1 626 691	1 394 659
Participation et intéressement	1 251 635	-
Charges sociales à payer	870 985	528 022
Impôts et taxes à payer	335 028	460 273
Autres dettes		
Clients - avoirs à établir	4 462	1 177
Autres charges à payer	1 698	1 698
TOTAL	**5 672 783**	**4 146 808**

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients		
Factures à établir	4 455 893	5 836 434
Créances fiscales et sociales		
Etat - Produits à recevoir	-	150 717
Autres créances		
Fournisseurs - avoirs à recevoir	112 505	62 817
Subventions et autres à recevoir	-	-
TOTAL	**4 568 399**	**6 049 968**

NOTE 11 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

	France	Export	31/12/2019 Total	31/12/2018 Total
Vente de marchandises	3 987 856	182 825	4 170 680	5 624 286
Production vendue de biens	15 592 052	12 352 624	27 944 675	23 880 215
Prestations de services	29 026 429	3 456 205	32 482 634	27 727 766
			-	
TOTAL	**48 606 336**	**15 991 654**	**64 597 990**	**57 232 267**

NOTE 12 : AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les autres achats et charges externes se décomposent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Achats d'études et de prestations de services	8 251 211	8 269 466
Achats de matières et de fournitures	691 475	971 580
Sous-traitance	3 344 762	1 947 248
Loyers et charges locatives	789 354	861 524
Frais d'entretien	783 272	791 041
Assurance	481 277	408 168
Personnel intérimaire	2 246 673	1 240 607
Honoraires et commissions versées	1 528 868	1 576 814
Déplacements et réceptions	665 471	628 614
Frais postaux et de télécommunications	233 137	255 187
Frais de gardiennage	337 334	374 727
Services bancaires	112 934	144 113
Divers	307 924	271 221
TOTAL	**19 773 692**	**17 740 310**

NOTE 13 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS – TRANSFERTS DE CHARGES

Les reprises sur provisions, dépréciations et les transferts de charges inscrits en produits d'exploitation se décomposent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Reprise dépréciations d'exploitation (cf note 5)	955 040	378 717
Reprise provisions pour risques d'exploitation (cf note 8)	213 553	62 529
Transferts de charges (détail ci-dessous)	1 079 713	483 527
TOTAL	**2 248 306**	**924 773**

Les transferts de charges s'analysent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Dégrèvement CFE et taxes foncières		222 984
Avantages en nature	63 923	55 303
Indemnités SS & prévoyance	18 521	18 952
Indemnités litiges et assurance	984 065	169 228
Refacturations formations		15 799
Divers	13 204	1 261
TOTAL	**1 079 713**	**483 527**

Les variations des amortissements, provisions et dépréciations sur l'exercice sont les suivantes :

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations (cf note 5)	5 322 922	1 478 272	(1 503 694)	5 297 500
Provisions réglementées	288 825	111 979	(31 064)	369 741
Provisions pour risques et charges (cf note 8)	1 171 245	291 036	(413 946)	1 048 334
Sous-Total		**1 881 287**	**(1 948 704)**	
Amortissements		1 833 867	(14)	
TOTAL		**3 715 154**	**(1 948 718)**	
dont exploitation		*1 922 361*	*(1 168 593)*	
dont financier		*1 473 304*	*(654 047)*	
dont exceptionnel		*319 489*	*(126 064)*	

NOTE 14 : RESULTAT FINANCIER

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers		
Revenus des créances rattachées à des participations	50 167	53 655
Intérêts moratoires	56	289
Résultat de change	1 100	4 054
Reprise provision	654 047	771 497
Autres revenus		10
	705 370	**829 505**
Charges financières		
Intérêts sur emprunts bancaires	163 056	1 184 582
Intérêts sur emprunts groupe	2 825	19 251
Charges nettes sur cession VMP		-
Résultat de change	5 427	474
Dotations aux provisions	1 473 304	373 669
	1 644 612	**1 577 976**
Total	**(939 242)**	**(748 471)**

Les reprises de provisions concernent :

- la reprise de la dépréciation des actions propres pour 462 K€ ;
- la reprise de la provision pour perte de change 2018 de 105 K€ ;
- la reprise des dépréciations des titres de participations et créances rattachées des filiales ayant cessé leurs activités au cours de l'exercice, NSE Hungaria et NSE BM, pour 87 K€.

Les dotations aux provisions concernent principalement :

- la dépréciation à 100% des titres de participation et créances rattachées de la filiale brésilienne pour 855 K€ ;
- la dépréciation partielle des titres de la filiale canadienne à hauteur de 618 K€.

NOTE 15 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Indemnités d'assurance sinistre Soyons	1 751 699	
Cession d'actifs immobilisés	184 689	586 821
Pénalités sur affaires	297 206	12 798
Subventions		31 186
Reprises sur provisions pour risques et charges	126 064	25 838
Divers		8 795
	2 359 658	**665 438**
Charges exceptionnelles		
Sinistre Soyons	293 238	
Cession d'actifs immobilisés	232 294	487 727
Pénalités sur affaires	179 242	18 733
Indemnités transactionnelles	82 369	
Fermeture du site de Cuers		853 796
Dotations aux provisions et amortissements	319 489	490 612
Divers	14 739	2 377
	1 121 371	**1 853 245**
Total	**1 238 287**	**(1 187 807)**

NOTE 16 : IMPÔT SUR LES BENEFICES

	Avant impôt			Impôt correspondant	Net après impôt
	Comptable	Décalages fiscaux	Fiscal		
Résultat courant avant impôt	7 533 393		7 533 393	(2 154 751)	5 378 642
Résultat exceptionnel	1 238 287		1 238 287	(354 185)	884 102
Participation et intéressement					(1 251 635)
Crédit impôt recherche				403 653	403 653
Autres crédits d'impôt				10 580	10 580
Toal	**8 771 680**	**-**	**8 771 680**	**(2 094 703)**	**5 425 342**

Au 31 décembre 2019 la société NSE n'a plus de déficits reportables.

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 17 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

❑ TABLEAU DE SYNTHESE DES ENGAGEMENTS DONNES

	31/12/2019	31/12/2018
Engagements financiers		
Cautions de contre-garantie sur marchés	710 175	2 204 778
Dettes garanties par des sûretés réelles	2 275 751	2 725 180
Autres engagements		
Engagements de crédit-bail immobilier	-	-
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	649 189	407 045
TOTAL	**3 635 115**	**5 337 003**

❑ CAUTIONS SUR MARCHES

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 710 milliers d'euros.

❑ HYPOTHEQUE ET NANTISSEMENT

La société a consenti un privilège de prêteur de deniers sur le bâtiment CEP d'Abrest en garantie du prêt bancaire de 450 K€ souscrit à cet effet.

La société a également hypothéqué le bâtiment de Cuers en garantie d'un prêt bancaire de 800 K€ souscrit en 2018 pour financer la fermeture du site, et le bâtiment A du site d'Abrest en garantie des deux prêts bancaires souscrits en 2018 pour 933 K€ et 950 K€ pour financer le remboursement des emprunts obligataires.

❑ INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 1 528 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

Sur cet engagement, 440 milliers d'euros sont couverts par le versement de primes à une compagnie d'assurance et 439 K€ sont provisionnés dans les comptes. Le montant de 439 K€ correspond à la provision comptabilisée au 31 décembre 2014 dans les comptes de la société NSE qui a absorbée par la société en 2015. Cette provision est reprise au fur et à mesure de son utilisation effective pour les seuls salariés de la société absorbée. Les nouveaux droits acquis par ceux-ci après la fusion ne sont pas provisionnés.

Le solde résiduel de l'engagement hors bilan s'élève donc à 649 milliers d'euros.

NOTE 18 : EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen	2019	2018
Ouvriers	49	52
Employés	136	107
Techniciens, agents de maitrise	156	151
Cadres	96	99
Total	**437**	**409**

NOTE 19 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2019 aux organes de direction de la société se décompose comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Les 10 rémunérations les plus fortes	1 054 235	1 025 156

NOTE 20 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La charge de l'exercice relative aux honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 46.800 euros répartie de la façon suivante :

Honoraires commissaires aux comptes	Certification	Autres
GRANT THORNTON	28 100	
ACCORE	18 700	
TOTAL	**46 800**	**-**

NOTE 21 : RISQUE DE MARCHE

Risque d'actions

La société n'a pas procédé à des investissements en actions hormis les 230.136 actions d'autocontrôle qu'elle détient. Au 31 décembre 2019, la société a constaté une moins-value latente de 194 K€.

Risques de taux

Au 31 décembre 2019	Emprunts taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	161 470
Emprunts groupe	-
Total	**161 470**

Au regard de la structure de sa dette, la société estime que l'augmentation ou la diminution des taux d'intérêts n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat.

Les emprunts bancaires en cours contractés par NSE sont à taux fixe excepté un emprunt bancaire à taux variable.

Risque de change

Au 31 décembre 2019, le solde des comptes bancaires de NSE étaient créditeurs de 42 KUSD et 3 KCAD.

Par ailleurs, les soldes clients et fournisseurs en devises au 31 décembre 2019, s'élevaient à 357 KUSD et 278 KCAD pour les clients et 236 KCAD pour les fournisseurs.

Enfin la société a souscrit un emprunt en dollars canadiens de 2.200 KCAD dont les termes sont similaires avec le prêt d'un montant identique accordé à sa filiale canadienne. En conséquence de la position globale de change, seule une provision pour perte de change de 3 K€ a été comptabilisée.

Au 31 décembre 2019 en '000	USD	CAD	GBP	CHF
Actifs financiers	399	2 481	12	16
Passifs financiers		(236)		
Position nette avant gestion	399	2 245	12	16
Hors bilan				
Position nette après gestion	**399**	**2 245**	**12**	**16**

NOTE 22 : COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la société sont inclus par intégration globale dans les comptes de la société NSE participations dont le siège est sis La Grand Croix – Domaine de la Croix à Nizerolles (03250) et immatriculée au RCS de Cusset sous le numéro 534 226 964.

La société établit des comptes consolidés en qualité de société tête de sous-groupe.

Les comptes consolidés des deux sociétés sont disponibles à leur siège social.

NOTE 23 : EVENEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

En février 2020, le Conseil de Surveillance a décidé de changer l'organisation du Directoire, Monsieur Guillaume LAURIN ayant souhaité réorienter sa vie professionnelle et ayant quitté l'entreprise :

- Le Conseil de Surveillance a décidé la nomination à compter du 3 février 2020 de Monsieur Philippe BREL, anciennement Directeur Général et déjà membre du Directoire comme Président du Directoire NSE.
- Monsieur Alain ROCHER, déjà membre du Directoire et Directeur de la BU Services a été reconduit dans ses fonctions de membre.
- Monsieur Antoine LACOSTE, Directeur commercial du Groupe NSE, a été nommé comme nouveau membre du Directoire.
- Pour tous, le mandat est de 3 ans à dater de début février 2020.

A noter :

- La nomination de Monsieur Philippe BREL comme Président de la filiale NSE Aéro North America, notre holding de participation nord-américaine le 22 avril 2020 en remplacement de Monsieur François LACOSTE qui n'a pas souhaité poursuivre son mandat,
- La nomination de Monsieur Philippe BREL comme Président de la filiale NSE AUTOMATECH en date du 21 avril 2020 en remplacement de Monsieur François LACOSTE, qui n'a pas souhaité poursuivre son mandat.
- La nomination de Monsieur Philippe BREL comme Président de la filiale NSE India, le 21 Février 2020 en remplacement de Monsieur Guillaume LAURIN qui n'a pas souhaité poursuivre son mandat,
- La nomination de Monsieur Philippe BREL comme administrateur de la JV Hical NSE, le 18 Mars 2020 en remplacement de Monsieur Guillaume LAURIN qui n'a pas souhaité poursuivre son mandat,
- La nomination de Monsieur Alain ROCHER comme administrateur de la JV NSE TLS, le 30 JANVIER 2020 en remplacement de Monsieur Guillaume LAURIN qui n'a pas souhaité poursuivre son mandat,

Maillane

Le site de Maillane intervient plus particulièrement sur la réparation de produits aéronautique montés sur des plateformes vieillissantes d'hélicoptère ou avions et amenées à disparaître : technologie ancienne analogique.

Le site Maillane est donc confronté de plus en plus à une baisse structurelle des flux des réparations qui est due :

- A la non mise à disposition des CMM (documents techniques de réparation fournis par les constructeurs d'équipements) ;
- A la mise en place de licence sans répercussion possible des coûts ;
- A des produits vieillissants ;

A une verticalisation de certaines flottes décidée par l'Etat (centralisation des contrats de MCO Aéronautique auprès des grands industriels du secteur).

Le site de Maillane n'est plus en capacité de poursuivre son exploitation d'ici la fin de l'exercice d'une manière équilibrée et pérenne, ainsi, par décision du Directoire, validée par le Conseil de Surveillance, le site sera fermé au 1er semestre 2020 et les activités seront transférées sur le site de Brive.

COVID 19

Dans le contexte évolutif d'épidémie de coronavirus (covid-19), le Directoire, en concertation avec le Conseil de Surveillance, a mis en place un Plan de Continuité et Adaptation (PCA) et un tableau de bord avec des indicateurs de surveillance pour NSE et ses filiales. Il est également prévu une révision de notre budget 2020.

Les décisions de confinement et de protection dues au COVID 19 ont eu un impact très significatif à compter du 15 mars 2020 avec :

- La fermeture d'usines de nos principaux grands clients donneurs d'ordres français.
- La réduction significative d'activités.
- La mise en place de télétravail et de congés pour gardes d'enfants ou de chômage partiel de nombreux salariés.
- Gros problèmes de transports logistiques pour nos expéditions et réceptions.
- Au Canada et en Inde, les gouvernements de ces pays ont décidé la fermeture d'activités complètes d'entreprises affectant nos filiales :
    - NSE AUTOMATECH (sauf activités médicales et Défense),
    - NSE TLS,
    - NSE India,
    - HICAL NSE.
- Concernant nos autres filiales :
    - Pour le Brésil, l'activité reste maintenue, mais réduite,
    - Pour le Maroc, l'activité a été fermée ponctuellement pour confinement et reste réduite.
- Le Directoire a pris toutes les mesures de préservation de la santé de nos salariés et d'optimisation de l'organisation de l'entreprise afin de relancer la reprise au plus tôt et dans les meilleures conditions, une fois le confinement arrêté. Nous avons bénéficié de certaines mesures d'accompagnement pour les reports de charges sociales et d'impositions, voire d'emprunts à des taux bonifiés et garantis.
- La participation et l'intéressement auront leurs paiements décalés sur 2020.
- Le Directoire a mis en place un tableau de bord avec des indicateurs de surveillance et a formalisé un plan de continuité et d'adaptation.
- La solidité de NSE, de son organisation industrielle, la réactivité face aux problèmes et une trésorerie préservée, aideront à surmonter ces difficultés.
- A noter que tous les sites français sont touchés en réduction d'activités, et d'une façon moindre, le site de Varennes qui, pour ses activités services de Défense, est préservé
- NSE fait tout pour garder ses sites ouverts et payer ses fournisseurs dans les délais afin d'être prêt pour la reprise.